

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT N° AN00420260218106

N° An26_058

SDP

Objet : Publicité d'annulation de créations et de vacances d'emploi.

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles L. 313-4, L. 451-9, L. 452-1, L. 452-24, L. 452-34, L. 452-35 et L. 452-36 ;

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent ;

Vu l'arrêté du Président n° 21/239 en date du 21/12/2021 donnant délégation de signature pour l'administration générale du CDG à Madame Réjane JULLEROT, Directrice Générale des Services ;

ARRETE :

Article 1 : Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations annulées.

Article 2 : Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

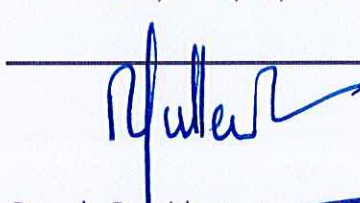
✓ Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence.

Article 3 : Le récépissé sera adressé aux collectivités concernées dès lors que l'arrêté aura reçu le visa préfectoral.

Ce document fait l'objet d'une diffusion publique sur le site <https://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés ».

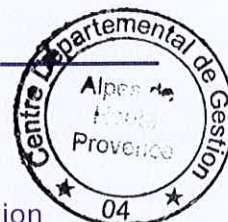
Transmis au représentant de l'Etat le :

Fait à VOLX, le 18/02/2026



Pour le Président et par délégation
MME Réjane JULLEROT,

Directrice Générale des Services du CDG 04



N° de déclaration Collectivité territoriale et établissement public	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V004250903000863001 COMMUNE DE SAINTE CROIX DE VERDON	Adjoint administratif	agent administratif	Annulation du recrutement	30h00	03/09/2025	A25_199
V004250123001060001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	directeur des finances, des affaires juridiques et des achats	Absence de candidature adaptée	35h00	23/01/2025	A25_035
V004260115000661001 DLVAgglo	Ingénieur hors classe	DIRECTEUR MOBILITES / AMENAGEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE DU TERRITOIRE	Erreur matérielle (doublon)	35h00	15/01/2026	A26_038
V004251202001414001 PROVENCE ALPES AGGLOMERATION	Auxiliaire de puériculture de classe normale, Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	Auxiliaire de puériculture	Absence de candidature adaptée	35h00	02/12/2025	A25_245
V004251124000538001 SIVU EAU ASSAINISSEMENT VALLEE JABRON	Adjoint technique	agent technique	Absence de candidature adaptée	7h30	27/11/2025	A25_245
V004260116001346001 SIVU EAU ASSAINISSEMENT VALLEE JABRON	Adjoint technique	agent technique	Absence de candidature adaptée	12h00	16/01/2026	A26_038

Accusé de réception en préfecture
004-280400177-20260218-An26_058-AR
Date de télétransmission : 18/02/2026
Date de réception préfecture : 18/02/2026